



PROCES-VERBAL DU BUREAU Du Vendredi 20 janvier 2017

- PRESENTS : Mme LEVALLOIS Aline.
MM. DUMONT Gilles – DUPONT Jean *Michel* – FIEVET Benoit - FOURNIER Bernard - GUYON Christophe - OLIVIER Yannick - SORIN Nicolas.
- INVITES PRESENTS : MM. LEROUX Maxime – MOULLEC Thierry
- EXCUSES : Mme FAUCHARD Agnès – MM BAILLY Jean Pierre - CONCILLE Christophe.
- INVITES EXCUSES : MM MECKES Charles - NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques – SIMONNET Damien.



OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

M Dupont renouvelle ses vœux à l'ensemble des participants et aux représentants du basket ligérien. Il adresse ses très sincères condoléances en son nom propre et au nom du basket des Pays de la Loire à la famille et aux proches d'Alain GARROS, DTN, récemment décédé. M DUPONT signale qu'il a participé aux travaux du Comité Directeur de Vendée sur et à la présentation de leur projet associatif. Il fait part également de la réunion des Présidents et SG de la ligue et des comités des Pays de la Loire le 19 décembre dernier à Angers. Echanges entre présidents sur la convention ETR, les SG ont plutôt travaillé sur la communication vers les clubs. Le Président a participé à plusieurs manifestations dans le cadre de la Coupe du Monde de Handball. M DUPONT rappelle que dans le cadre du partenariat avec PEAK, chaque élu du Comité Directeur est doté d'une doudoune et elles sont à disposition.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2016

N'ayant fait l'objet d'aucune intervention, le procès-verbal est approuvé.

RETOUR SUR LE SEMINAIRE FEDERAL DES 7 ET 8 JANVIER 2017

La Commande politique 2016-2020

Politique fédérale :

- 3 axes stratégiques :
 1. Avoir des équipes de France performantes,
 2. Moderniser la Fédération,
 3. Animer les territoires,
- 18 orientations stratégiques.

Organisation fédérale :

- 6 Délégations Opérationnelles auxquelles sont associés 6 pôles Opérationnels
 1. Délégation Haut Niveau ; VP, Philippe LEGNAME – Pôle FFBB, à définir.
 2. Formation et emploi ; VP, Christian AUGER – Pôle FFBB, Mathieu SOUCHOIS.
 3. Marque ; VP, Jean Pierre HUNCKLER – Pôle FFBB, Raymond BOURIAUD.
 4. Jeunesse et territoires ; VP, Cathy GISCOU – Pôle FFBB, Sébastien DIOT.
 5. Compétitions et Pratiques sportives ; VP, Alain SALMON – Pôle FFBB, Sébastien DIOT.
 6. Affaires Juridiques et Institutionnelles. VP, Stéphanie PIOGER – Pôle FFBB, Christophe ZAJAC.

En France, l'organisation du mouvement sportif repose sur un modèle pyramidal.

Fonctionnellement, une fédération est représentée, dans les départements et les régions, par des organismes déconcentrés nommés (au basket) Comités Départementaux (CD) et Ligues Régionales (LR). Ils sont chargés d'exécuter la politique fédérale dans leurs ressorts territoriaux.

En confiant à chaque fédération sportive délégataire la mission d'organiser les compétitions à l'issue desquelles sont délivrées des titres, le législateur l'a chargée de l'exécution d'un service public administratif.

La Fédération délègue aujourd'hui aux Comités et Ligues.

- La Fédération est en droit d'unifier des pans de sa politique fédérale (ex. tarifs nationaux) et sa politique technique (Directives Techniques DTN).
- La Fédération souhaite que d'autres pans de sa politique, déclinée localement, soient harmonisés au sein d'un territoire pertinent (ex. tarifs régionaux ou règlement sportifs sur les nouvelles régions).
- La Fédération encourage les initiatives locales, en cohérence avec la politique fédérale, pour lesquelles elle laisse les Comités et Ligues libres d'entreprendre.

Unifier, Harmoniser, Entreprendre librement

Orientations cadres de la réforme territoriale

Objectifs

- **Consolider et moderniser** la gouvernance de nos structures déconcentrées,
- **Maintenir** un réseau territorial plus efficient, plus représentatif et plus proche,
- **Harmoniser** nos principales dispositions statutaires pour renforcer la cohérence entre nos territoires.

Représentations dans la gouvernance

- Invitation des Présidents de CD avec voix consultatives au Comité Directeur de la Ligue.
- Invitation du Président de la LR ou de son représentant avec voix consultative dans les Comités directeurs des CD.
- Création d'une «Conseil des Présidents» dans chaque LR.
- Au moins un représentant des clubs pour chaque territoire géré par les Comités Départementaux.
- Travail sur la parité hommes/femmes.

Pour tous, CD et LR scrutin uninominal,

Une seule Ligue Régionale par Région administrative, mais possibilité de créer des « Antennes ».
Professionnalisation de toutes les Ligues Régionales, recrutement simultané :

- D'un Directeur Territorial,
- D'un Conseiller Technique des Officiels.

Toutes les compétences territoriales ont été réparties entre les niveaux régional et départemental afin d'éviter les doublons et pour un meilleur service aux clubs. Citons, à titre d'exemple, deux des compétences qui deviendront exclusivement régionales :

- Instances disciplinaires : Dans chaque LR, une seule Commission de discipline compétente pour traiter l'ensemble des dossiers du territoire régional.
- Formation : Dans chaque LR, création d'un Institut Régional de Formation du Basket-Ball (IRFBB). Participation des Comités Départementaux aux actions de formation en qualité d'opérateur pour certaines formations.

Calendrier :

- 11 & 18 mars 2017 : Réunions Inter-CCR
 - Présentation statuts types.
 - Mise en place de l'accompagnement juridique.
- Entre les réunions Inter-CCR et le 2 avril 2017 :
 - Adaptation statuts par chaque CD et LR (+ accompagnement juridique).
 - Envoi à la FFBB pour avis conforme.
- Pour le 15 avril 2017 au plus tard :
 - Retour de la FFBB sur les statuts envoyés (avis).
- 16 avril au 1er mai 2017 :
 - Adoption statuts par les Comités Directeurs des CD et LR.
 - Convocation aux Assemblées Générales des CD et LR (45 jours en amont).

Ce calendrier impacte le nôtre et nous oblige à le modifier en programmant un Comité Directeur le 28 avril 2017.

Gestion des Officiels

Dossier sensible avec des impacts organisationnels importants

Cadre général

Trois commissions pour gérer l'activité des officiels :

- Le Haut-Niveau Officiels (HNO) :
 - Gestion et suivi des arbitres Haut Niveau
- La Commission Fédérale des Compétitions (CFC) :
 - Désignation des Officiels,
 - Traitement des réclamations.
- La Commission Fédérale des Officiels (CFO) :
 - Formation des Officiels,
 - Evaluation des Officiels.

Trois commissions, en relation étroite, qui travailleront ensemble.

La feuille de route 2016-2020

1.CHARTE DES OFFICIELS version 2

2.POLITIQUE FORMATION & EVALUATION DES OFFICIELS :

- Au niveau national : INFBB
- Au niveau territorial : IRFBB, CTO, bénévoles,
- Etablissement & adaptation des besoins en fonction des compétitions,
- Réduire les coûts de formation (clubs, officiels, fédération),
- Transparence (évaluation).

3.POLITIQUE DESIGNATION DES OFFICIELS :

- Au niveau national : CF Compétitions & LR en fonction des compétences,
- Au niveau territorial : LR & CD en fonction de leurs compétences,
- Efficience des désignations en fonction des territoires,
- Réduire les coûts des désignations (clubs, officiels),

- Transparence des désignations.
- 4.POLITIQUE INDEMNISATION OFFICIELS :
- Au niveau national,
 - Au niveau territorial,
 - Péréquation,
 - Réduire le coût global pour les clubs, instaurer une solidarité territoriale,
 - Transparence.

Mise en place des équipes régionales des officiels (E.R.O.) :

- ✓ Sollicitation des CCR pour constituer les ERO dans les prochaines semaines.
- ✓ Un CTO, avec une participation au financement pendant 4 ans de la FFBB dans le cadre du FART, pour chaque ligue.
- ✓ Un coordinateur pour chaque ERO invité aux réunions plénières de la CFO.
- ✓ Redéfinition des zones d'intervention des RTZ.

Constitution de l'ERO :

- Responsable de la formation des arbitres,
- Responsable de l'évaluation des arbitres,
- Responsable de la formation et de l'évaluation des OTM,
- Conseiller Technique aux Officiels,
- Président de CRO,
- RTZ.

S'ensuit un long débat entre les participants, les échanges aboutissent aux constats suivants :

Remettre la gestion et la formation des arbitres dans la vie des clubs.

Notre rôle est d'informer et de sensibiliser les clubs à l'évolution de la gestion des arbitres. Il faut remettre les arbitres dans les clubs.

La formation et la promotion des arbitres étaient devenues trop individuelles et déconnectées de la vie des clubs.

Mise en place des Instituts régionaux de formation

La formation est une préoccupation constante et une composante importante de nos missions. Il convient de structurer et de professionnaliser nos missions et se mettre en conformité avec les règles qui régissent le fonctionnement des Organismes de formation.

Les IRFFBB forment les éducateurs et éducatrices qui seront demain en situation d'emploi dans les clubs de basket. La professionnalisation des formations des techniciens autour d'une offre BPJEPS et CQP.TSBB constitue le cœur de l'encadrement.

Basée sur une logique de diplômes professionnels soutenus par la Branche, les IRFBB peuvent mobiliser TOUS les dispositifs liés à la formation :

- Apprentissage,
- Fonds de la formation professionnel,
- Contrat de professionnalisation,
- Dispositifs spécifiques pour les joueurs/joueuses.

Répartition des rôles entre les différents acteurs

- ✓ La FFBB :
 - Définit les parcours de formation pour les 3 familles (techniciens, dirigeants, officiels),
 - Etablit les livrets référentiels (métiers, formation, certification),
 - Organise la collecte de la taxe d'apprentissage.
- ✓ L'INFBB (Institut National de Formation du Basketball) :
 - Met en œuvre les formations de niveau national,
 - DESJEPS/DEPB ; DEJEPS/DEFB ; Animateur Basket Santé ; Animateur Basket Play-Ground pour les Techniciens.
 - Arbitre CF ; statisticiens ; OTM HN ; OTM CF pour les Officiels.
 - Campus été et formations à la carte pour les dirigeants.
 - Accompagne le développement et le déploiement des IRFBB,

- Pilote la formation à distance et organise la plateforme pour l'ensemble du réseau des IRFBB,
- Adapte les critères qualité pour le réseau,
- Anime les équipes de formateurs,
- Suit l'employabilité des diplômés.
- ✓ L'IRFBB (Institut Régional de Formation du Basketball) :
 - Met en œuvre les formations sur le plan régional,
 - Pour les Techniciens : BPJEPS ; CQP.TSBB ; Initiateur ; animateur club.
 - Pour les Officiels : Arbitre Région ; Arbitre Départemental ; Arbitre Club ; OTM Région ; OTM Club.
 - Pour les dirigeants : Campus décentralisés.
 - Anime les équipes de formateurs,
 - Suit l'employabilité des diplômés.

Le Parcours d'Excellence Sportive

Long Diaporama qui présente toute la réorganisation de la DTBN en tenant compte des nouveaux territoires et des contraintes économiques actuelles.

Une évolution.... Pas une révolution

- Confiance au système de détection pyramidal,
- Profiter de la réforme territoriale pour apporter de judicieuses retouches (Transformation du TIC U13 en TIZ, Tournoi Inter Zones),
- Baisse des subventions... ? Suppression des 6 TIL U13/ disputer le TIC de Zone uniquement avec le CD qualifié et les potentiels METTRE D'AVANTAGE EN VALEUR LE TRAVAIL DES CD QUI DETECTENT ET FORMENT DE FUTURS INTERNATIONAUX.

La détection :

- en U12 et U13 on quadrillera le territoire en ayant pour unité de détection **les comités**,
- en U14 on élargira en prenant pour unité de détection **les secteurs (anciennes Ligues)**,
- en U15 l'unité de détection deviendra **la région (nouvelle norme)**.

Le Projet de performance Fédéral (P.P.F.).

Le PES laisse place au PPF pour l'Olympiade 2017-2020, avec un périmètre d'actions plus large.

Les PPF se bâtiront sur 2 programmes :

- Le programme d'accession au sport de haut niveau.
- Le programme d'excellence sportive.

Une meilleure prise en compte de tous les publics

- Haut niveau féminin.
- Haut niveau en situation de handicap.

Un suivi socioprofessionnel dans le cadre de l'accompagnement des «médaillables».

Précisions sur le rôle et les missions de l'ETR compte tenu de l'évolution des périmètres territoriaux

Le coordonnateur est prioritairement un agent de l'Etat désigné par le Directeur Technique National en accord avec le Président de Ligue et du DRJSCS.

Les autres membres sont :

- Les techniciens investis de missions régionales dans les 3 grands domaines :
 - Détection, sélection et accompagnement haut niveau.
 - Formation de cadres et d'officiels.
 - Actions de développement.
- Les membres de commission (technique*, sportive, officiel...) validés par le Comité Directeur de la Ligue.

**Les membres de la CT sont prioritairement des élus, des membres cooptés et des cadres techniques. L'objectif est de soutenir logistiquement les actions de l'ETR. A contrario les membres de l'ETR sont prioritairement des professionnels rétribués par l'Etat ou les structures fédérales. Ils sont renforcés par un ou des membres de la CT et des personnes ayant des compétences particulières. Cette équipe a pour mission de mener à bien les actions de formation du joueur ou des cadres.*

Les missions et le cadre de fonctionnement de l'ETR sont régis par une Convention ETR signée entre le Directeur Régional Jeunesse Sport et Cohésion Sociale, le DTN et le Président de Ligue.

Chaque année elle fait l'objet d'un avenant qui précise son programme d'actions, la liste des personnes qui y contribuent et son budget.

Les Championnats Elite U15 et U18 M & F : Intérêt, Pertinence et Plus-Value.

FORMATION DES DIRIGEANTS – ORGANISATION CAMPUS été FFBB

Lors du dernier Bureau du 15 novembre 2016 nous avons validé la candidature de la ligue pour organiser un campus été sur notre territoire.

Pour 2017 trop tard, le dossier candidature devait être bouclé pour le 30 novembre 2016. Lors du Comité Directeur Fédéral du 16 et 17 décembre 2016. M DUPONT a envisagé la possibilité pour 2018 avec C AUGER le VP en charge de la Formation à la FFBB.

Attention au fait que le Comité de Vendée est candidat à l'organisation d'un campus FFBB en 2019. Il convient de vérifier auprès de la FFBB la possibilité d'organiser ce type de manifestation 2 années consécutives dans la même région.

Le bureau valide la candidature de la ligue des Pays de la Loire à l'organisation d'un campus d'été sur notre territoire en 2018.

Mise en place d'un groupe de travail composé de Jean Pierre BAILLY, Agnès FAUCHARD, Thomas SERRAND, Yannick OLIVIER et Jean Michel DUPONT pour établir le dossier de candidature.

CHAMPIONNATS JEUNES 2017/2018 PROPOSITIONS COMMISSION SPORTIVE

Suite à la suppression annoncée du championnat Interrégional en U15 et U17 M&F, le président a demandé à la commission sportive de faire des propositions.

On ne touche pas au championnat U13 dans l'immédiat.

Pour les catégories U15 et U17,

2 possibilités :

- **Championnat régional en 1ère phase + championnat Grand Ouest** (BZH + PDL + CEN) en 2ème phase en remplacement de l'inter-régional.
 - Phase 1 : 30 équipes (possibilité de passer à 24 équipes en Féminines), 3 poules de 6 de niveau 1 + 2 poules de 6 de niveau 2 (à valider, possible 2 N1 et 3 N2).
Les 2 (ou 3 si 2 poules) premiers des poules niveau 1 vont en championnat **Grand Ouest**
 - Phase 2 :
Championnat **Grand Ouest** (6 équipes PDL + 6 équipes BZH et CEN),
Championnat régional, 24 équipes : 2 poules R1 (6) + 1 poule R2 (6) + 1 poule R3 (6) (à valider, pertinence des 3 niveaux ?).
- **Championnat régional uniquement.**
 - 1^{er} niveau : 1 poule Elite composée de 12 équipes : championnat sur toute la saison.
1^{ère} année : les équipes d'inter-régional de l'année N-1 + le champion et le vice-champion régional. Les places restantes sont attribuées à l'issue d'un tournoi de début de saison
Années suivantes : les 8 premiers de l'année N-1 conservent leur place. Les 4 places restantes sont attribuées à l'issue du tournoi de début de saison.
 - 2^{ème} niveau avec 18 équipes,

- Phase 1 : brassage au travers de 3 poules de 6,
- Phase 2 : 1 poule R1 (2 premiers de chaque poule) + 1 poule R2 (3eme et 4eme) + 1 poule R3 (5eme et 6eme).

Le débat s'engage pour savoir si on s'engage sur un championnat Grand Ouest ou si on reste uniquement sur un championnat régional Pays de la Loire.

Pour le Championnat Grand Ouest intéressant de proposer un titre pour le vainqueur du championnat Grand Ouest.

Une rencontre est prévue le 26 janvier 2017 avec la ligue de Bretagne (commission sportive) à Rennes, La Ligue du Centre est intéressée par la mise en place d'un championnat Grand Ouest, mais à priori seulement dans les catégories masculines.

Le bureau décide d'attendre les conclusions de la réunion avec la Bretagne pour se prononcer sur une nouvelle formule de championnat Jeunes.

CRO – POINT SUR LES DESIGNATIONS

La situation actuelle sur le nombre d'arbitres nécessaire pour couvrir toutes les divisions à désignation obligatoire et la réalité hebdomadaire du pôle désignations de la CRO est alarmante.

JM DUPONT a demandé au secrétariat de la CRO d'informer chaque semaine les équipes qui n'avaient pas d'arbitres désignés sur le WE et le secrétariat général a envoyé un mail à l'ensemble des clubs de R3 les informant de la situation.

Il semble que les clubs n'ont pas conscience de la gravité de la situation.

Dans l'immédiat le bureau décide :

Face à la pénurie d'arbitres et souhaitant que les jeunes potentiels arbitres départementaux officient sur la catégorie U13, le bureau décide que la désignation d'arbitres sur cette catégorie d'âge n'est plus de la compétence CRO.

Ce sont donc aux CDO de désigner les arbitres sur l'ensemble des poules U13 M & F, Excellence et Honneur. En cas d'impossibilité, ce sera aux arbitres clubs d'officier.

Une discussion s'installe sur le fonctionnement de la CRO et des alarmes se font jour.

N SORIN estime que notre CTA ne s'implique pas suffisamment dans le fonctionnement global de la CRO et qu'il s'occupe uniquement des arbitres concours championnat de France.

JM DUPONT et B FOURNIER signalent que pour suivre l'activité du salarié CTA de la ligue il faudrait qu'ils aient connaissance des missions dévolues à ce CTA par le président de la CRO.

N SORIN va demander à Thomas SERRAND de communiquer le bilan de son audit sur la CRO.

B FOURNIER va rencontrer A HUET pour faire le point sur son activité.

B FOURNIER souligne qu'il semble y avoir quelques dysfonctionnements dans le pilotage et le suivi de l'activité de la CRO.

TOUR D'HORIZON DES COMMISSIONS

COMMISSION TECHNIQUE

T MOULLEC fait le point sur ses visites dans les clubs à la rencontre des équipes évoluant en U15 Elite dans le cadre du PSRE.

Il fait une synthèse du compte rendu de ces visites qui sera diffusé à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Il précise que la progression des clubs inscrits dans la démarche, tant de manière qualitative que quantitative est impressionnante.

Proposition de mettre des stages d'officiels (OTM, arbitres) sur les tournois des équipes Elite U15 (existe aujourd'hui en féminine) de début de saison.

Proposition que la Ligue participe au financement de formations pour les clubs de ces équipes (entraîneurs, arbitres...). A étudier dans le cadre du fonctionnement de notre Organisme de Formation.

Les visites des clubs en U13 Excellence vont débiter.

T MOULLEC fait un retour sur l'organisation du TIC organisé en Sarthe en décembre dernier.

Fonctionnement des pôles, à souligner la baisse des bourses allouées par le Conseil Régional. L'information a été tardive et il n'a pas été possible de présenter cette baisse des aides de façon satisfaisante aux familles.

B FIEVET fait état d'une réunion de la commission technique pour statuer sur le dossier de l'E.S. PORNICHET en infraction avec le statut de l'entraîneur pour son équipe RU17M.

La prochaine réunion de la commission technique se tiendra à La Roche sur Yon le 14 février pendant le CIC. A l'ordre du jour il sera évoqué le prochain Clinic (septembre 2017), en particulier son contenu et son organisation. Pour cela, B FIEVET rencontrera Thierry et Antoine le 2 février. Autres points qui seront évoqués : la durée de jeu des équipes U13 région (pour répondre aux demandes des clubs U13 rencontrés) et une relecture du statut de l'entraîneur.

TIL en Vendée du 14 au 17 juin 2017, voir avec le comité où en est l'organisation ?

COMMISSION MEDICALE

C GUYON fait un bref compte rendu de la réunion de la commission médicale du 22 novembre 2016. Le compte rendu de cette réunion sera diffusé aux membres du Comité Directeur. Bilan médical de la rentrée des pôles et statistiques des accidents depuis 2003 sont intéressants à consulter dans ce rapport.

C GUYON fait état de la réunion du CROS avec les médecins sur le décret du 24 août 2016 concernant la délivrance du certificat médical de non contraindication à la pratique sportive. Ces nouvelles directives posent quelques questions sur les modalités d'application. A lire dans le compte rendu de la médicale.

C GUYON fait état également des nouvelles directives sur la Surveillance Médicale Réglementaire des sportifs de Haut Niveau (SHN), sportifs espoirs (SE) et sportifs des collectifs nationaux (SCN).

C GUYON présente ensuite des statistiques sur le suivi médical des arbitres et les surclassements.

Sollicitation des médecins agréés du CD 85 pour intervention sur le CIC U13 de la Roche sur Yon, pas de réponse à ce jour.

C GUYON participera aux 53èmes Journées Médicales de la FFBB qui se dérouleront à Strasbourg les 10-11 et 12 mars prochains. C GUYON avec le Dr LEBOT et le Dr PARUIT vont essayer de formuler à la COMED une proposition sur le suivi médical des arbitres avant les journées médicales. Des contacts seront pris en amont avec la CRO pour avoir leur avis.

Ce sont souvent les arbitres ayant le plus de facteurs de risque qui sont le plus réfractaires au suivi médical (à la date du 1er décembre 2016, 20 arbitres seront exclus des désignations pour non mise à jour du dossier médical d'arbitrage).

Beaucoup de dossiers médicaux mal remplis par les médecins. Nécessité de valider le dossier arbitral avec l'aptitude au certificat de sport et d'imposer au médecin de bien remplir le dossier.

TRESORERIE

Pas de problèmes particuliers si ce n'est un écart important sur le budget prévisionnel du Bureau et du Comité Directeur où les séminaires de début de mandat n'avaient pas été pris en compte.

COMMISSION SPORTIVE

Projet de modification de l'OPEN FEMININ

- Constats.
 - Points Positifs.
 - Promotion du Basket Féminin Régional,
 - Permet des stages d'arbitres et d'OTM.
 - Points Négatifs.
 - Photo de la mi-journée contraignante pour les équipes,
 - L'open est trop étalé sur la journée,
 - Seuls les clubs qui ont 2 salles peuvent l'organiser.
- Propositions.
 - **Solution 1** : on reste sur une journée et 2 salles et on supprime la pause méridienne, ce qui donne le planning suivant :

HEURE	SALLE 1	HEURE	SALLE 2
10H00	MATCH 1	10H30	MATCH 2
12H00	MATCH 3	12H30	MATCH 4
14H00	MATCH 5	14H30	MATCH 6
16H00	MATCH 7		

- **Solution 2** : on passe à 2 journées sur 1 salle, ce qui donne le planning suivant :

HEURE	SAMEDI	HEURE	DIMANCHE
17H00	MATCH 1	10H00	MATCH 4
19H00	MATCH 2	12H00	MATCH 5
21H00	MATCH 3	14H00	MATCH 6
		16H00	MATCH 7

- Dans tous les cas :
 - Suppression du Tirage au sort des rencontres (trop contraignant pour les couplages de championnat, on conserverait la contrainte d'une équipe ayant reçu une année est automatiquement 'visiteur' l'autre année).
 - Suppression de la photo de groupe.

Important d'associer F DESCLOSAYES, en charge du basket féminin dans la validation du projet qui sera proposé à l'approbation du Comité Directeur.

Déploiement E-marque R2 + Excellence jeunes

Le passage à E-marque s'est plutôt bien passé dès la 1ere journée. Le point fait le lundi à 8h00 montre que 80% des équipes concernées avaient déposé leurs feuilles. 95% l'avaient fait le mercredi. La commission sportive propose de généraliser l'e-marque à l'ensemble de nos championnats la saison prochaine.

B FIEVET signale que si cette décision est prise, il faut qu'elle le soit très rapidement pour que les clubs puissent anticiper les formations de leurs OTM à cette technique le plus rapidement possible.

Finales Régionales seniors

Nous avons reçu les candidatures suivantes : Etoile de Clisson (44) ; Orvault Sport (44) ; Avenir Trémentines (49) ; Saint Mars d'Outillé (72) ; Etoile Riez Vie (85) ; Basket Les Lucs sur Boulogne (85) (1 des salles non homologuée).

La Commission propose de confier cette organisation au club de RIE VIE BASKET OCEAN (CD 85).

Le bureau valide cette proposition

Finales Régionales Jeunes et Coupes des Pays de la Loire

A ce jour, nous n'avons que la candidature potentielle conjointe de l'ABC Nazairien associé à la Vaillante Immaculée. Les 2 clubs ont une exigence pour poser leur candidature : que la ligue les exonère de la redevance de 800,00 euros. Après contact téléphonique, la candidature n'en est qu'à l'état de réflexion. Nous avons contacté Clisson pour leur proposer de l'organiser en lieu et place des finales seniors pour lesquelles ils sont candidat.

B FIEVET signale que le bilan de l'organisation qui avait été confiée à CHOLET BASKET la saison passée a été excédentaire.

Des réflexions s'engagent sur l'organisation de ces finales.

Aujourd'hui, l'organisation des finales jeunes et de la Coupe des Pays de la Loire ne font qu'un. Force est de constater que cela rebute plus d'un club de candidater. La commission sportive propose donc de scinder les 2 manifestations et de proposer :

- un appel à candidature pour les finales jeunes
- un appel à candidature pour les finales de la coupe PDF,

Quelle que soit la solution retenue, la commission sportive préconise de revoir à la baisse la redevance demandée et la capacité de la salle (800 personnes).

Le bureau décide de valider la proposition suivante :

**Etant donné le peu de candidatures et les observations de certains clubs sur le coût du forfait régional (800€) et la capacité des salles (800 places), le bureau régional demande à la commission sportive d'envoyer un courrier à l'ensemble des clubs concernés par ces compétitions rappelant que les organisateurs des éditions précédentes n'ont pas eu de problèmes financiers et pourrait étudier toute réduction de ce forfait sur présentation d'un bilan financier de l'organisation.
Décide de ramener la capacité de la salle de 800 à 500 places.**

Des échanges suivent sur l'organisation de la coupe territoriale et qu'il serait intéressant de valoriser le vainqueur de cette coupe représentant du territoire au trophée Coupe de France.

COMMISSION COMMUNICATION

- Le Site internet (www.liguebasket.com),

A ce jour, nous sommes à 1 665 242 visites (1 619 918, Nov. 2016), Soit + 45 324 (+ 2.72%). Il serait intéressant de faire évoluer le site.

- Facebook - www.facebook.com/ligue.paysdelaloire/.

Nous avons 2 135 abonnés (+ 106 par rapport à nov. 2016) La page Facebook spécial Chef de délégation 881 abonnés (+ 6 par rapport à nov. 2016).

- Twitter - <https://twitter.com/liguebasketPDL>.

Nous avons 911 suiveurs (+ 14 par rapport à nov. 2016).

- Application Ligue Basket Live score.

A ce jour, elle compte 743 installations (+ 40 par rapport à nov. 2016). A noter quelques difficultés pour la faire vivre, manque de connexions pour signaler les évolutions de scores.

G DUMONT propose d'intégrer Michelle TERRIENNE à la Commission Communication.

Le bureau valide cette proposition

Commission PATRIMOINE, les nouveaux académiciens et la présentation faite à la soirée des vœux est en ligne sur le site internet de la ligue.

La Commission PATRIMOINE propose l'installation de (6) panneaux d'affichage en bois et plaquettes en laiton pour présenter les champions régionaux et les académiciens de la Ligue.

Le montant total s'élève à près de 6000€.

Le bureau valide l'acquisition de ces panneaux

INFORMATIONS DU SECRETARIAT GENERAL

B FOURNIER sera le correspondant FFBB de la Ligue Pays de la Loire à la mise en place de e-FFBB.

RDV avec les prestataires informatiques MISMO, SYGMALAB, ENVOLIIS et PYGRAM en cours.

A noter que le CD 44 a retenu ENVOLIIS comme fournisseur informatique.

Julien CLAUDE sollicité comme assistant équipe de France U16 cet été : affaire à suivre, car pas de rémunération par la FFBB.

K GUIBERT, membre du pôle formation de la FFBB a fait une présentation le 19 janvier 2017 sur les dispositions de financement de la formation professionnelle. Ensemble des participants ligue et comités satisfait de la présentation.

QUESTIONS DIVERSES

Demande pour accueillir U16 Algérie. Beaucoup de dossiers à suivre en ce moment, manque de disponibilité.

Dossier THE BRIDGE : le dossier avance, bons contacts pris avec municipalités des grandes villes de la région pour organiser tournois 3x3 dans les cités.

Suite au développement de notre activité de formation, nos locaux actuels ne correspondent pas aux besoins : connexions internet limitées, locaux trop petits, peu de places de parkings....

JM DUPONT demande au bureau la validation du lancement de la réflexion sur un éventuel transfert des locaux de la Ligue dans l'agglomération nantaise. Nous aurions besoin de locaux administratifs, de salles de cours et d'un terrain couvert. L'idée serait de se rapprocher de l'implantation du futur CREPS, pour profiter de la logistique de cette structure.

Subventions de la ligue aux différents tournois organisés sur le territoire. A finaliser.

Agenda du Président :

- 31/01, Rdv La banque Postale et emploi CNDS les Essarts
- 3/02, Rdv BPA et CRO
- 7/02 réunion DR, CNDS
- 10/02, CD ligue
- 11/02, forum mini basket

- 17/02, emploi CNDS St Nazaire
- 18-19/02 coupe de France Brissac
- 22/02, Rdv La Roche sur Yon 3x3
- 24/02, Soirée partenaire CD 44
- 3-4/03 CD FFBB
- 13/03, réunion CCR, présidents + Thierry et Maxime + SG.
- 15/03, bureau à distance,
- 18/03, Inter CCR au CD 44,
- 1/04, réunion dirigeants à Artigues
- 6/04, Bureau ligue
- 15/04, TIL U15
- 19/04, TIC U13 Zone
- 28/04, CD Ligue.

**Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT**

**Le Secrétaire Général
Bernard FOURNIER**